

cheminot

de France

N° 73 ◻ 2024

FRET SNCF:

LA CFDT CHEMINOTS

CONTINUE D'AGIR

P_4

POINT FRET

QUESTIONNAIRE POUR LES LISTES CANDIDATES AU ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024.

P_8

POINT ÉLECTIONS

DES ÉLECTIONS QUI IMPACTENT DIRECTEMENT LES CHEMINOTS.

P_11

POINT VOYAGEURS

AMBITION RCAD: LA CFDT REÇUE EN AUDIENCE.

P_12

POINT CONTRACTUELS

2ÈME CONVENTION DES CONTRACTUELS: UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI ET UN RENDEZ-VOUS APPRÉCIÉ.

P_14

POINT RÉSEAU

LE DAC PEUT-IL SAUVER LE FRET EN EUROPE ?

P_17

POINT-JEUNES

LES JEUNES DE LA CFDT EN «EFFERVESCENCE(S)».

P_19

POINT EMPLOI

EMPLOI, UNE PRIORITÉ POUR LA CFDT.

P_21

POINT LOGEMENT

CRISE DU LOGEMENT, LA CFDT INTERVIENT AU CCGPE.

P_23

POINT INTERNATIONAL

TRAIN OF REMEMBRANCE, ÉVÈNEMENT DE MÉMOIRE POUR LES VICTIME DU NAZISME.

P_24

GROUPE DE TRAVAIL DES ACCOMPAGNATEURS DE TRAIN DU 23 MAI À L'ETF.

P_25

SECTION RAIL DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES TRANSPORTS (ETF).

P_26

CONGRÈS DE RENNES

LA CFDT EST UNE ORGANISATION FÉMINISTE.



Service Vacances

Mutuelle Entrain met à la disposition de ses adhérent.e.s 11 logements sur 8 sites vacances, à prix intéressants, toute l'année et vous propose un programme d'activités riche et varié avec des partenaires de l'économie sociale et du monde cheminot.



Arcachon

Logement climatisé pour 6 personnes, avec 2 terrasses

Cagnes-sur-Mer

1 appartement pour 6 personnes, type T3 avec 2 balcons et cave (parking privé)

Collioure

1 appartement pour 4 personnes type T2 (parking privé)

Dax

2 appartements pour 4 personnes type T2 (parking privé)

Île d'Oléron

Maison individuelle pour 6 personnes, avec une cour côté rue et une terrasse à l'arrière

Le Grau-du-Roi

2 appartements pour 6 personnes, type T2 avec loggia (garage privé)

Sète

2 appartements pour 6 personnes, type T2 avec loggia (garage privé)

Six-Fours-les-Plages

1 appartement pour 6 personnes, type T2 avec loggia (garage privé)



Pour en savoir +

Contactez le service vacances Mutuelle Entrain, une équipe à votre écoute pour vous conseiller dans le choix de vos prochaines vacances.

Sur le site www.mutuelle-entrain.fr, connectez-vous à votre espace adhérent puis cliquez sur le bouton **Service Vacances** (Vous serez redirigée vers le site vacances sur lequel vous pourrez réserver vos locations vacances et séjours à tarifs avantageux).

Par téléphone : **03.83.35.19.18**. Par mail : vacances@mutuelle-entrain.fr



Service exclusivement réservé aux adhérent.e.s Mutuelle Entrain

Mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité, SIREN 775 558 778.

Votre séjour
à partir de

250€

ÉDITO

La période aurait du être propice à un édito basé sur l'été, les congés pour les uns, le travail pour les autres, mais **l'actualité s'invite sans relâche dans nos vies**. La dissolution de l'Assemblée Nationale consécutive aux élections européennes a plongé le pays dans une situation qui n'épargne personne. Salariés et citoyens, nous sommes interrogés, au fond de nous mêmes sur les choix que nous devons faire. La position de la CFDT est connue, portée et assumée.

À l'heure de la rédaction de cet édito, le résultat des élections n'est pas connu. En revanche, une certitude se dessine : le risque d'une situation troublée dans laquelle l'avenir du ferroviaire et des salariés qui le font n'est absolument pas certaine.

Le premier semestre 2024 a déjà été marqué par de nombreuses incertitudes et d'injustes remous pour le ferroviaire. En effet, alors que les négociations au sein du groupe reprenaient une certaine vigueur avec les mesures actées le 8 février, la **négociation sur l'accord de fin de carrière** a donné lieu à une séquence médiatique, politique et publique proprement ahurissante.

Cet accord, provenait avant tout d'une nécessité : traiter de la question de la pénibilité, portée de longue date par la CFDT. Financé par le fruit du travail des cheminots, et ne coûtant rien aux usagers ou aux contribuables, cet accord parvient à lier l'économique et le social. **Au-delà du dispositif de cessation anticipée d'activité, il permet également de créer de nouvelles PR de « fin de carrière », propose un Temps Partiel de Fin de Carrière et sanctuarise, enfin, une « indemnité de transition » permettant les parcours entre emplois à pénibilité avérée et emplois hors pénibilité.** Bref, du juste, du bon et du gagnant.

Pourtant, il aura suffi d'une déclaration péremptoire d'un ministre des finances incapable de retrouver 20 milliards perdus dans les comptes de l'Etat pour que la machine s'emballer et déraile. Bilan de la séquence : une stigmatisation, une fois encore, des cheminots et une gouvernance du groupe plongée dans l'expectative d'un départ annoncé mais non fixé de son président.

A l'issue de cette période, **il aura fallu négocier l'accord sur le grand événement de l'année : les JO et les JOP.** Cette négociation, appelée de longue date par la CFDT Cheminots, a

été une véritable course de lenteur. Les différents opérateurs publics ont rechigné à sortir du bois, probablement de peur de fixer une norme en annonçant des mesures. **La négociation au sein de la SNCF a permis d'aboutir à un accord basé sur la principe d'uniformité des mesures entre les métiers concernés et mobilisés pour les JO.** Ce choix n'a pas été celui de tous les opérateurs publics, mais c'est celui autour duquel un compromis a été trouvé. Il permet de fixer un cadre pour les salariés qui seront mobilisés durant cet événement majeur.

L'agenda social ne peut vivre hors du temps. Les échéances politiques l'impactent. C'est à ce titre que **la CFDT Cheminots a pris la main sur la question du Fret à l'occasion des élections européennes en adressant un questionnaire aux candidats.** La méthode, les étapes et la synthèse des réponses vous sont présentées dans ce numéro du Cheminot de France.

Ce travail est la marque de la persévérance de la CFDT Cheminots à traiter et faire avancer les sujets dans l'intérêt des salariés mais aussi à informer, donner à chacune et chacun des informations et des éléments de compréhension.

La deuxième convention «Contractuel» procède de la même dynamique et du même esprit. Au cours de cette journée, riche en échanges, en rencontres et en engagements, la CFDT Cheminots met en application une de ses valeurs fondamentales : l'émancipation. Pour pouvoir se décider, s'engager et avancer, il est impératif de disposer d'informations fiables et de relais disponibles. Le retour sur cette seconde convention vous permettra d'en savoir plus et, je l'espère, de faire la promotion des événements réalisés par la CFDT Cheminots.

L'été sera donc marqué par les JO et les JOP. Un rendez-vous d'envergure pour les transports, la SNCF et, surtout, celles et ceux qui font le ferroviaire. Tout cela se fera probablement dans un climat incertain, qui n'épargnera personne. Nous reste donc notre capacité à faire et à agir. **Faire des choix pour les salariés, pour l'avenir du ferroviaire et pour la construction d'un modèle social basé sur des accords qui garantissent l'égalité, prémunissent de la discrimination et permettent de construire des droits protecteurs et positifs.**

VOUS POUVEZ COMPTER SUR LA CFDT CHEMINOTS POUR NE PAS DÉVIER DE CE QUE NOUS SOMMES : AGIR POUR CONSTRUIRE ET PROTÉGER.

Thomas Cavel,
Secrétaire Général de la CFDT Cheminots

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis
www.cfdtcheminots.org
contact@cfdtcheminots.org
CFDT-Cheminots-Officiel
@cfdtcheminots



Le Cheminot de France
#73/2024
N° CPPAP : 0722 S 07026

Directeur de la publication
THOMAS CAVEL

Directeur adjoint de la publication
SÉBASTIEN MARIANI

Rédacteur en chef
ANNE GUEZENEC

Première rédactrice-graphiste
CAMILLE PAGANELLI

Crédits photo
CFDT, DR, FREEPIK & FLATICON



PHOTO COUVERTURE © ADOBE_STOCK
CE NUMERO COMPREND UNE PUBLICITE
ENTRAIN EN PAGE 2, UNE PUBLICITE CPER
EN UNE PUBLICITE MGC
EN 4° PAGE DE COUVERTURE



QUESTIONNAIRE POUR LES LISTES CANDIDATES AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024 : FRET SNCF ET LE PLAN DE DISCONTINUITÉ

Dans le cadre des élections européennes de cette année, la CFDT Cheminots a souhaité interroger les différentes listes sur leur position quant à la question de l'avenir du fret ferroviaire dans le cadre du plan de discontinuité imposé à l'entreprise Fret SNCF par le gouvernement.

Après la mobilisation de plusieurs acteurs politiques nationaux et des organisations syndicales, le futur de Fret SNCF est dans la balance à mesure que s'impose le plan de discontinuité. Ce plan qui organise le démantèlement de l'entreprise historique résulte de l'enquête formelle lancée début 2023 par la Commission Européenne contre Fret SNCF pour aides illégales d'Etat.

La CFDT Cheminots s'est opposée au plan de discontinuité dès qu'il fut annoncé par le ministre des Transports en mai 2023.

Plusieurs mobilisations furent organisées par l'intersyndicale appelant à la suspension de ce plan qui n'a jamais été soumis à l'avis des syndicats, des représentants politiques élus ou des citoyens. La commission d'enquête parlementaire lancée à l'occasion de ce plan a conclu en décembre 2023 de la nécessité de fixer un moratoire pour suspendre cette décision.

Des enjeux majeurs ont été mis en exergue dans le débat public dans le cadre de ces élections européennes : la volonté politique et populaire d'un sursaut écologique, la dégradation des conditions de travail des salariés

dans toute l'UE et l'importance de la souveraineté européenne, stratégique et énergétique en particulier. Le rôle que joue Fret SNCF dans le report modal place l'avenir de l'entreprise au cœur de toutes ces préoccupations : le plan de discontinuité contrevient notamment aux objectifs européens et nationaux de transition écologique et de souveraineté énergétique.

Nous avons donc sollicité les listes aux élections européennes pour encourager l'expression de leur position sur le plan de discontinuité en cours chez Fret SNCF, la possibilité d'un moratoire sur la mise en place de ce plan, et plus largement, leur projet pour le transport de marchandises et la logistique en Europe au cours de la prochaine législature.

L'INTERSYNDICALE

D'abord, la CFDT Cheminots participe au comité de vigilance ferroviaire intersyndical et a donc signé des communiqués de presse et participé à la conférence de presse commune le lundi 29 mai pour appeler à la mobilisation intersyndicale le 28 mai à Paris.



© Adobe Stock

La CFDT Cheminots s'entend donc avec les autres participants au comité de vigilance sur trois propositions clés :

- L'exigence d'un moratoire, à l'image de la proposition 27 du rapport de la commission d'enquête parlementaire
- La possibilité pour les nouvelles entreprises de se repositionner plus tôt sur les flux cédés (contre 10 ans dans le plan de discontinuité)
- Le financement d'embranchements dans les zones industrielles et les ports



LE QUESTIONNAIRE

La CFDT Cheminots a souhaité élargir l'éventail de revendications et proposer une interpellation plus détaillée et technique des acteurs politiques. Dans un contexte électoral, un questionnaire pour les listes candidates peut permettre à la fois de clarifier les différences de position des listes, mais permet également d'informer et potentiellement de mobiliser les candidats pour la défense du fret ferroviaire public.

Le questionnaire a donc été organisé selon trois grands enjeux qui sous-tendent le fret ferroviaire : la transition écologique et énergétique, la construction européenne et la nécessité d'une sécurisation sociale.

Suivant ces trois enjeux, la CFDT Cheminots a ajouté aux trois revendications de l'intersyndicale 5 propositions et a invité les listes candidates à se positionner vis-à-vis de ces propositions :

1. La reconnaissance du fret ferroviaire comme un service essentiel
2. La défense du fret ferroviaire pour encourager la souveraineté européenne industrielle et énergétique
3. Encourager le financement de l'infrastructure, son entretien, son renouvellement et son développement
4. L'intégration de Fret SNCF dans les politiques européennes de transports
5. La démocratisation des enjeux de transports, pour les citoyens et les salariés de Fret SNCF

LES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

À noter : le questionnaire n'a pas été envoyé aux listes candidates d'extrême-droite. Suivant l'engagement historique de la CFDT pour la démocratie et contre le fascisme, les partis d'extrême-droite ne s'inscrivent pas dans le cadre républicain et démocratique et ne sont donc pas des interlocuteurs choisis pour débattre de politiques publiques.

Le questionnaire a donc été envoyé à l'ensemble des listes éligibles candidates aux élections européennes du 9 juin 2024, excepté le Rassemblement national. Nous avons reçu trois réponses ! Les trois listes candidates à nous avoir répondu sont :

- La liste « La France insoumise - Union Populaire » (LFI)
- La liste « Europe Ecologie » (les Ecologistes »)
- La liste « Réveiller l'Europe » (Place publique - Parti Socialiste, soit PP - PS)

LA SYNTHÈSE DES RÉPONSES

Les trois listes de gauche à nous avoir répondu soutiennent Fret SNCF et s'opposent à nos côtés au plan de discontinuité !

Alors qu'un accord se forme en vue des élections législatives à venir, trois partis de gauche s'entendaient déjà sur le rôle du fret ferroviaire public dans la transition écologique, pour l'indépendance stratégique et énergétique européenne et sur le besoin de démocratie sociale et citoyenne sur les questions de mobilités et de transport.

Les trois listes nous ayant répondu participaient déjà au comité de vigilance ferroviaire et était présentes lors de la manifestation intersyndicale du 28 mai pour soutenir les salariés de Fret SNCF. Elles s'attachent toutes trois à défendre l'opérateur historique face aux normes de libre-concurrence imposées par l'Union Européenne. Elles reconnaissent les risques environnementaux, sociaux et financiers que fait peser le plan de discontinuité sur les deux futures entreprises et s'engagent pour le combattre. Elles s'entendent également sur la nécessité d'augmenter le financement des infrastructures de fret ferroviaire pour leur entretien et leur développement.



QUESTIONNAIRE POUR LES LISTES CANDIDATES AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024 : FRET SNCF ET LE PLAN DE DISCONTINUITÉ

Reconnaître les externalités positives et négatives de chaque mode de transport pour permettre une fiscalité plus juste s'inscrit dans le programme de chacune de ces listes et elles souhaitent toutes trois s'engager dans une politique de transport bien plus ambitieuse, à l'échelle européenne ou nationale, passant par la coopération des entreprises historiques et non la concurrence.

Les trois listes veulent garantir aux salariés des deux futures entreprises la sécurité des conditions de travail et la pérennité financière des entreprises et soutiennent toutes trois la démarche juridique mise en place par la CFDT Cheminots pour contester le plan de discontinuité devant le Conseil d'Etat.

Les prérogatives européennes à allouer font la seule différence entre les trois listes. Alors que LFI préfère l'échelon national, les listes PP - PS et les Ecologistes veulent élargir les prérogatives européennes en matière de transport. Les objectifs sont les mêmes, les moyens légèrement différents.

Ainsi, ce questionnaire a pu mettre en avant la solidarité des listes de gauche avec Fret SNCF et ses salariés. La position des trois listes est commune :

C'est l'entreprise historique qui doit jouer un rôle central dans le développement du fret ferroviaire, dans le cadre d'objectifs écologiques, mais également stratégiques, économiques et sociaux. La synthèse plus détaillée des réponses est à découvrir sur le site ... , mais une chose à retenir : la position de gauche est commune, le fret ferroviaire sera public avant tout !

Texte || Una Jullien



© G.B

CFER

Centre de Formation d'Étude et de Recherche



5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis



Pour aller plus loin
Cliquez ici pour consulter
le site du CFER

vo**tre** partenaire
FORMATION



cfer@cfer.fr

VOTEZ.

Des élections qui impactent directement les cheminots. Avant de voter, voici des éléments pour vous décider.

QU'EST-CE QUI EST DIT SUR LE FERROVIAIRE ?

La position de l'extrême-droite est clairement pour une privatisation de la SNCF et pour une mise en cause des droits des cheminots.

PRIVATISATION DE LA SNCF ET ATTAQUE DES DROITS DES CHEMINOTS

L'avenir de la SNCF pourrait être remis en cause. E. Ciotti qui a passé un accord électoral avec l'extrême-droite a également déposé en son nom propre une proposition de loi pour privatiser la SNCF.

L'objectif: faire disparaître la SNCF et le service public ferroviaire. Au nom de quoi? La concurrence, dont nous savons toutes et tous qu'elle n'a jamais résolu quoi que ce soit, au contraire, elle empire les problèmes.

Cette proposition de loi est avant tout une mise en cause radicale des droits des cheminots. Voilà ce qu'ils disent :

« Les milliards d'euros d'argent public, injectés annuellement dans cette société sont d'autant plus insupportables qu'ils viennent aussi alimenter tout un système de privilèges de carrière et de retraite par rapport au droit commun. (...) Cette position est d'autant plus scandaleuse que la réforme des retraites de 2023 avait déjà épargné aux cheminots de partir en retraite à 64 ans... en vertu de la clause dite du « grand-père ». (...). Face à ces abus, et parce que la qualité de service n'est pas au rendez-vous des sommes investies, nous considérons qu'il n'est aujourd'hui plus légitime que le contribuable français finance cette entreprise ».

La position du RN qu'Eric Ciotti a choisi de rejoindre est exactement sur la même ligne ! Ainsi Jean-Philippe Tanguy député RN à la commission des finances a rappelé dimanche 9 juin 2024 à l'état-major de son parti « Si on arrive au pouvoir, ce n'est pas Noël ». « L'Etat verse 300 millions pour le service public postal.

On peut très bien trouver un arrangement en reportant cela sur Amazon ou autre ».

Revenant sur ses promesses sociales, l'extrême-droite a confirmé à plusieurs reprises une politique de rigueur budgétaire à partir d'un audit des finances publiques pour rechercher partout des économies de dépenses publiques.

Qui pourrait penser après les propos précités que le service public en général, la SNCF et les cheminots en particulier, ne figureront pas parmi les premières cibles et les premières victimes ?

En revanche, rien n'est dit sur la sûreté dans les transports ou sur le financement de la SUGE. De ce côté-là, c'est zéro garantie.

DROIT DE GRÈVE DANS LES TRANSPORTS

Dans une interview sur CNEWS, Marion Maréchal Le Pen a quant à elle déclaré « Il faut interdire le droit de grève au moment des vacances scolaires et des jours fériés », évoquant une « prise d'otages des cheminots... pour faire les poches aux français ».

Une proposition de loi allant en ce sens a déjà été votée par le Sénat. Elle pourrait maintenant être proposée à l'Assemblée Nationale.

QUE DISENT LES AUTRES MOUVEMENTS POLITIQUES ?

La plupart des programmes ne dit rien sur le secteur ferroviaire, la majorité sortant en faisant état d'un bilan présenté comme positif de la réforme ferroviaire de 2018 (sic) sans prévoir de nouvelles mesures.

Sur le droit de grève, la droite majoritaire au Sénat a présenté une proposition de loi sur le droit de grève non reprise par les autres groupes politiques qui ont voté contre. En revanche, l'ensemble des sénateurs d'extrême-droite ont voté pour cette interdiction du droit de grève dans les transports (scrutin public du 9 avril 2024).

Un seul programme prévoit de « Mettre en place un plan rail et fret, de créer des services express régionaux, d'adopter un moratoire sur la fermeture des petites lignes et de les rouvrir dès que possible, de revenir sur la privatisation de Fret SNCF ». Ce même programme ne dit rien sur le droit de grève et dit s'opposer à la « casse sociale » portée par l'extrême-droite.

RETRAITES

L'extrême droite avait annoncé à de nombreuses reprises qu'elle était aux côtés de toutes celles et tous ceux qui ont lutté contre la très mauvaise loi sur la retraite à 64 ans.

Le positionnement n'a pas duré très longtemps : à l'annonce des élections législatives à venir, l'extrême droite n'est plus si claire et annonce tout à la fois vouloir revenir sur l'âge de départ mais sans préciser quand et à quel âge.

Plus clair, en revanche, certaines voix patronales se disent prêtes à travailler avec l'extrême droite. Pour eux, il n'a jamais été question de revenir sur la retraite à 64 ans, bien au contraire.

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ

Ces deux valeurs fondamentales à la SNCF, aux cheminotes et aux cheminots, pourraient être remises en cause.

Dans tous les pays européens où elle est au pouvoir, l'extrême-droite provoque des reculs très importants pour les droits des personnes, jusqu'à introduire dans la loi des mesures de discrimination. L'un des fondements du syndicalisme est notre combat contre les discriminations et pour l'égalité entre toutes et tous dans l'entreprise et quels que soient les choix et conditions de vie des travailleuses et des travailleurs en dehors de l'entreprise.





DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ

En Italie, l'extrême droite de Giorgia Meloni s'est attaquée au RSA, au droit à l'IVG ainsi qu'au droit à la PMA pour les couples lesbiens. En Espagne, l'extrême droite de Vox nie l'existence même des violences à l'encontre des femmes et minorités de genre. Depuis 2020, en Pologne, l'avortement est interdit même en raison d'une malformation du fœtus. En Hongrie, ce sont des zones excluant les personnes LGBT+.

En France, le Rassemblement National a déjà prévu de supprimer les financements du Planning Familial et a évoqué un traitement différencié non seulement entre les travailleurs français et

les travailleurs étrangers, mais aussi entre les français d'origine étrangère et les français de « souche ». Aucun critère de genre, de différence ou d'origine ne peut créer une discrimination entre deux travailleurs qui partagent la même réalité de travail et participent au même système social.

Pour la CFDT Cheminots, la diversité est une richesse et l'égalité entre toutes et tous est l'idéal et le principe de notre action.

La CFDT Cheminots porte des valeurs claires, dont l'émancipation. Cela veut dire que nous vous devons une information pour vous déterminer. On ne vous dit pas quoi faire, on vous apporte de l'information pour vous décider.

Pas de mélange des genres mais de la lucidité : ces élections peuvent aussi avoir un impact sur les organisations de représentation du personnel. Quels sont les propos tenus sur ceux qui représentent et défendent les agents ?

POUR L'EXTRÊME DROITE LE PRINCIPE EST SIMPLE : FAIRE DISPARAÎTRE LES SYNDICATS.

Moins de représentation du personnel, ce sont des agents moins défendus, isolés et donc plus vulnérables. Il faut être clair, le progrès social n'est pas la priorité de certains partis politiques.

L'extrême-droite est constante dans son hostilité aux syndicats, Marion Maréchal Le Pen (Reconquête-RN) a ainsi déclaré dans une interview sur CNEWS le 21 mai 2024 que « Les syndicalistes sont une « caste » cherchant à obtenir « des avantages démesurés et indécents » (...). Thibaut de La Tocnaye, membre du bureau politique du RN, a déclaré en 2020 « On sent que les Français ne sont plus prêts à accepter les méthodes tyranniques des syndicats » et Louis Alliot a plaidé pour « une nécessaire réforme de la représentativité syndicale » tout en prônant « le développement des organisations professionnelles [c'est à dire patronales] en France ». Marion Maréchal Le Pen précise comment les syndicats pourront être la cible de l'extrême-droite : « Nous devons supprimer le monopole syndical au premier tour des élections professionnelles ». « Nous devons supprimer les subventions aux syndicats » (mais pas aux partis politiques, bien sûr) ; « Nous devons limiter à deux mandats la représentation du personnel » (mais pas aux responsables politiques, bien sûr).

VOTER EST UN DEVOIR CITOYEN MAIS AUSSI UN RÉFLEXE DE PROTECTION POUR LES CHEMINOTS

LE 30 JUIN ET LE 7 JUILLET, VOTONS !

AMBITION RCAD : LA CFDT REÇUE EN AUDIENCE

C'est à l'approche de l'été et des JO/JOP que la Direction RCAD a décidé de lancer un programme sans aucune concertation préalable, qui s'étalera sur 2 ans, baptisé « Ambition RCAD » !

Pour la CFDT Cheminots, le périmètre de la Relation Clients A Distance souffre depuis plusieurs années de trop de réorganisations, de manque de perspectives en matière de déroulement de carrière, de parcours professionnels, et manque évidemment d'emploi et de reconnaissance !

Nous avons donc déposé une demande d'audience le 27 Juin et avons été reçus ce mardi 2 Juillet par Yann Paulmier (Directeur RCAD) et Edith Blot (Directrice du Programme « Ambition RCAD »)

OBJECTIF DU PROGRAMME « AMBITION RCAD » :

Un questionnaire à destination des agents et managers est en cours de diffusion afin de permettre au réseau RCAD de devenir en 2 ans
« LE CHAMPION DU SERVICE CLIENTS » en gagnant notamment 30 POINTS de satisfaction client !

AMBITION DE LA DIRECTION :

Traiter 100% des réclamations dans un délai inférieur à 1 semaine en agissant sur :

- Les temps de décrochés et de résolution
- La simplification du parcours Client
- La personnalisation de la relation
- La fluidité et la simplification des outils
- L'organisation des missions de demain
- L'attractivité des métiers

Au fil de notre échange avec la Direction nous avons également rappelé que nous nous opposerons à toute tentative d'externalisation de la charge, à toute tentative de fermeture de site, à toute forme de productivité !

Dans un contexte concurrentiel, l'expertise des agents de la relation clients du Groupe SNCF est précieuse et saura nous différencier, les agents doivent donc être préservés de tout climat anxigène, de toute forme d'incertitude quant à leur avenir.

Vous souhaitez vous exprimer ? La CFDT vous donne la parole :



AMBITION DE LA CFDT :

Le niveau d'emploi doit être augmenté et cohérent avec la charge de travail
La compétence spécifique des agents RCAD doit être reconnue
Un parcours professionnel attractif doit être négocié
La formation doit être accentuée
Les outils doivent être testés / présentés avant déploiement
La QVCT doit devenir une priorité et les RPS doivent faire l'objet d'une étude site par site

Le questionnaire doit être rempli sur du temps de travail



2^o CONVENTION DES CONTRACTUELS : UN ÉVÉNEMENT RÉUSSI ET UN RENDEZ-VOUS APPRÉCIÉ !

Le 4 juin 2024 s'est tenue, sous l'initiative du Pôle Technique National, la deuxième convention des cheminots contractuels. Près d'une centaine de collègues, adhérents ou pas, ont répondu présent pour cette journée totalement dédiée à l'actualité des contractuels, leurs revendications. Cette journée a été ponctuée par des témoignages et des interventions de qualité. Ce second rendez-vous a tenu toutes ses promesses. Retour sur cet événement !

Les invitations avaient été lancées il y a quelques temps entre autres via le canal what's app qui cumule près de 900 abonnés. Ce sont donc des collègues heureux de se rencontrer ce matin du 4 juin, qui se pressent dans les locaux de l'union fédérale des cheminots CFDT.

Le Pôle Technique National « contractuels » n'a rien laissé au hasard dans la préparation de cet événement, après un accueil café

-viennoiseries, les convives se sont dirigés vers l'amphithéâtre.

La journée s'est déroulée en 3 temps : Un panorama sur l'actualité sociale de la SNCF par notre secrétaire général : Thomas Cavel, suivi d'un échange nourri avec les participants ; La présentation du cahier revendicatif des contractuels et du bilan des actions du Pôle Technique « contractuels » avec la présentation de l'équipe au complet ; Un échange avec des questions -réponses sur les situations individuelles et/ou collectives avec les militants CFDT. Dans son intervention sur l'actualité sociale, Thomas Cavel a tenu fort justement à rappeler que la relation entre la CFDT et les contractuels étaient très anciennes, faisant référence aux actions de la CFDT depuis près de 50 ans maintenant. « La CFDT n'a pas découvert la situation des contractuels le 1er janvier 2020 (NDLR date de la fin du recrutement des cheminots statutaires), ils font partie intégrante de nos revendications et de notre corps militant à la CFDT » a-t-il souligné

face à l'auditoire en faisant référence aux outils dédiés avec un guide contractuels datant du siècle dernier. Thomas est revenu ainsi sur l'ensemble des événements qui ont jalonné l'actualité de la SNCF (départ annoncé du Président Farandou, l'agenda social avec la perspective de la plateforme de progrès social proposé par le PDG de la SNCF, l'ouverture à la concurrence, et le point sur les territoires avec la création de filiales voyageurs, la NAO à venir de fin d'année et l'intérêt d'aller vers des négociations pluriannuelles, la situation de Fret SNCF, etc ..

Sur tous ces sujets, il a donné la vision de la CFDT et la détermination d'être aux côtés des tous les cheminots pour l'obtention de droits nouveaux par la négociation.



Après cette intervention, les collègues ont pu échanger directement avec Thomas qui s'est prêté au jeu des questions réponses avec les participants. Un échange simple et direct qui a été apprécié, certains ont tenu à remercier la CFDT pour son « parler vrai ».

La seconde partie a été l'occasion de faire le bilan du pôle technique des « contractuels », retour sur les audiences et DCI déposées par la CFDT (campagne EIA, protection sociale et retards sur les affiliations, situations individuelles et collectives) mais aussi sur les actions avec les journées d'informations à destination des contractuels avec la dernière campagne menée sur le territoire ou les webinaires dont celui concernant la préparation de la campagne EIA qui a vu plus d'une certaine de participants se connecter.

« Une expertise reconnue » pour Stéphane Sommer, animateur du Pôle Technique Contractuels qui répond régulièrement entre autres aux sollicitations nombreuses des contractuels sur le groupe WhatsApp dédié, « le succès grandissant de ce canal dédié est aussi l'illustration de l'absence de réponses RH de la part de la direction et inversement d'une certaine forme de savoir-faire de l'équipe CFDT explique Joël Rausa, secrétaire national en charge du dossier Contractuels.

Cette séquence s'est conclue par la présentation du cahier revendicatif avec entre autres : la mise en place du 13^{ème} mois, l'alignement à 15 ans de service pour le maintien des FC à la retraite, l'élargissement de l'offre de soins généraliste aux contractuels Le pôle technique s'est présenté aux participants avec la promesse d'un nouveau guide réactualisé avant la fin de l'année. Chacun a pu découvrir la pluralité du groupe de travail, son fonctionnement et sa représentation dans les territoires.

Après un déjeuner pris en commun, la série des questions réponses avec la salle a permis de démontrer l'intérêt de cette convention notamment sur les questions du quotidien. (heures de nuit, congés, repos, etc). Certains participants ont décidé à l'issue de cette journée de rejoindre la CFDT en adhérent, d'autres ont demandé à bénéficier du parcours militants CFDT pour réaliser des tournées et représenter la CFDT sur leurs chantiers. De belles perspectives pour ceux qui sont convaincus de l'action de la CFDT, et la promesse d'un développement militant de quoi donner des espoirs notamment à Joel Rausa, secrétaire national qui a annoncé son départ du Bureau National après avoir remercié, ému, toute l'équipe du PTN pour son investissement et son dévouement au service des collègues contractuels.

L'ensemble du PTN Contractuels a tenu par ailleurs à lui rendre hommage pour la qualité du travail accompli ensemble durant ce mandat qui s'achève. Un grand merci Joel, l'aventure des contractuels a de beaux jours devant elle...

Texte | Ali Benhadjba
Joël Rausa



© D.S

LE DAC (DISPOSITIF AUTOMATIQUE DE COUPLAGE) PEUT-IL SAUVER LE FRET EN EUROPE ?

Lundi 10 juin 2024. Le syndicalisme ferroviaire se réveille avec la tête lourde des lendemains de défaite électorale. Les textes, déclarations et appels à manifestations se multiplient, pour dénoncer le virage extrême droitier qu'a pris l'Europe en général, la France en particulier. Au-delà de l'extrême droite, les conservateurs ont accru leur représentation au parlement européen, et la présidente sortante de la commission européenne Ursula Von Der Leyen a toutes les bonnes raisons de penser qu'elle sera reconduite à son poste.

La politique libérale de l'ancienne mandature a gravement endommagé le Fret Ferroviaire Français, le gouvernement français a mis le coup de grâce en imposant au Fret et à ses salariés, le scénario de discontinuité. Que peut-on attendre de la future élection législative en matière de développement du Fret ferroviaire ? Que peut-on attendre de la commission européenne en termes de directives et règlements européens ? Le Cheminot de France choisit d'illustrer ce qui sonne aujourd'hui comme un défi incommensurable à travers un exemple : le développement européen du DAC (Dispositif Automatique de Couplage). En posant une question très simple ? Le DAC peut-il sauver le FRET ? Explications.

QU'EST-CE QUE LE DAC ?

Le DAC est un dispositif d'accouplement des trains qui permet d'éviter toute intervention humaine pour réaliser un attelage entre deux wagons ou voitures. Ce dispositif, qui se généralise dans le modèle ferroviaire voyageurs, avec l'avènement des trains automoteurs et la disparition progressive des voitures de type Corail, n'existe pas ou peu dans le Fret ferroviaire. Le couplage est à la fois mécanique, et peut selon le niveau de couplage être pneumatique électrique et numérique pour transmettre les informations, notamment de freinage aux éléments constituant le train. Le DAC 5 qui réalise l'ensemble de ces transmissions semble être retenu dans les projets européens.



© B.R



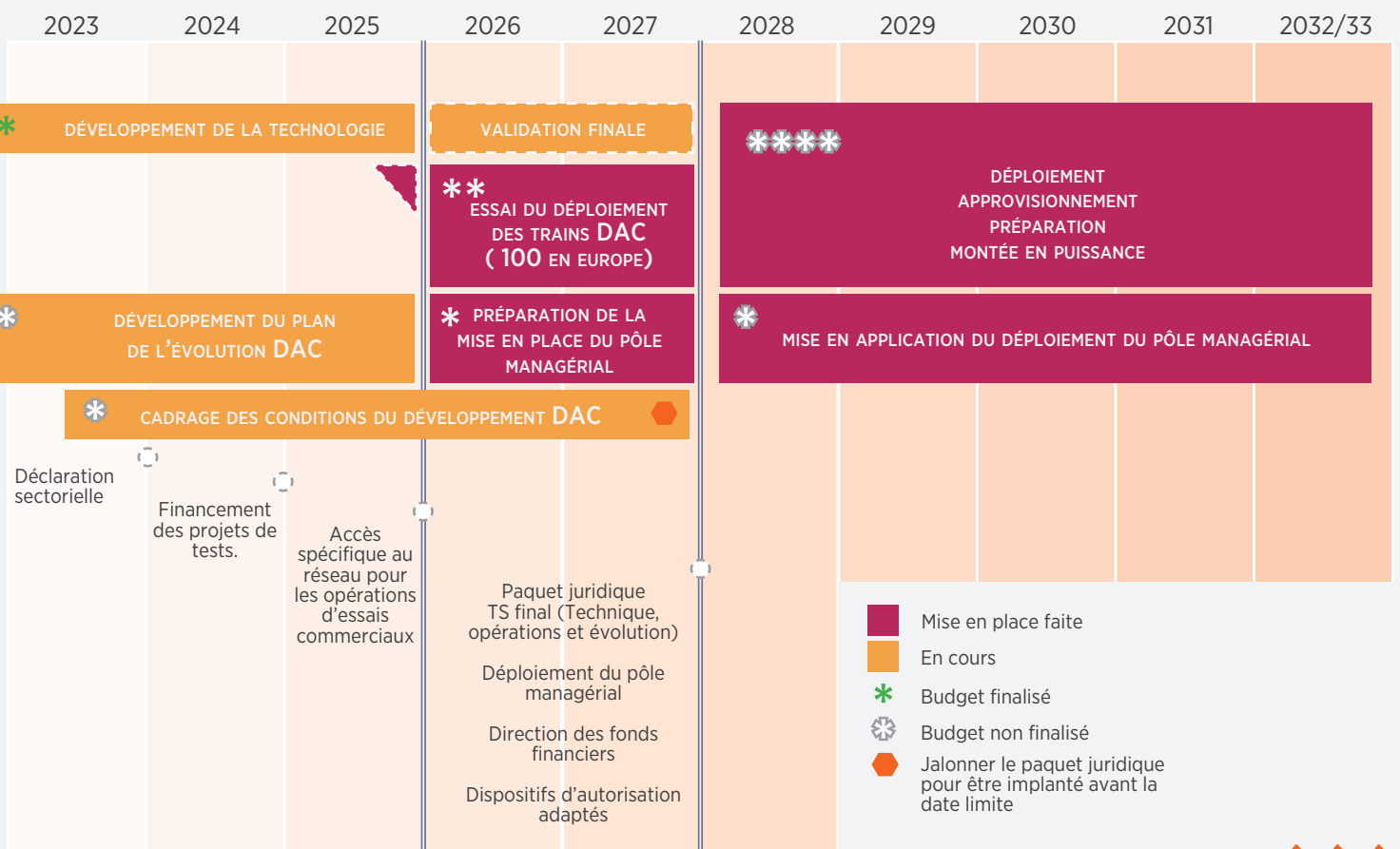
LE DÉFI D'UNE SOLUTION TECHNIQUE RECONNUE

L'attelage automatique aurait des impacts positifs de compétitivité (rapidité d'attelage et d'essais de freins, gains économiques, amélioration de la sécurité du personnel, augmentation de l'effort de traction, donc de la capacité des trains). En outre, l'attelage automatique améliorerait substantiellement la qualité de vie, de santé et de sécurité au travail des opérateurs, même si les objectifs de productivité ne sont pas à sous-estimer. Chaque jour, En Europe, 50 000 km à pied sont parcourus par le personnel de manœuvre autour des trains Fret pour réaliser les opérations de couplage et les essais de frein ! La moitié du transport ferroviaire Fret traverse à minima une frontière au sein de l'Europe, le sujet est clairement européen. Le parc ferroviaire représente entre 400 et 500 000 wagons à équiper.

Le déploiement d'un attelage automatique dans le fret est un enjeu de développement ferroviaire, et donc indirectement de développement durable. Pourtant le défi est immense et s'articule sous trois aspects essentiels :

- Transnational, il nécessite la mise en œuvre de Spécifications Techniques d'Interopérabilité (STI) qui doivent être mises en œuvre au niveau européen, et déclinées ensuite dans les différents états membres. La question de l'interopérabilité aux bornes de l'Europe se posera également pour le DAC.
- Économique, il devra être financé en partie par l'Europe, car il serait utopique de penser que les opérateurs ferroviaires réussissent à eux seuls, compte tenu des faibles marges consenties dans le transport Fret et du coût colossal d'un tel investissement.
- Organisationnel, il sera nécessaire de prévoir une période transitoire complexe durant laquelle un parc sera équipé du DAC et le reste non équipé. En outre, la question industrielle sera également posée : fourniture des DAC, supply associée, et opération de pose sur le matériel existant, homogène.

PLANNING DU PROGRAMME EUROPÉEN DAC



LE DAC (DISPOSITIF AUTOMATIQUE DE COUPLAGE) PEUT-IL SAUVER LE FRET EN EUROPE ?

Si le défi est de taille, l'enjeu ne l'est pas moins. Le monde du ferroviaire l'a bien compris, il s'agit presque d'une question existentielle pour le Fret ferroviaire.

L'Allemagne impulse ce projet européen et a réalisé une étude sur la migration des attelages.

En 2023 41 entreprises et 9 associations d'entreprises ferroviaires ont manifesté leur intérêt pour le déploiement du DAC en Europe à travers un projet intitulé DAC4EU.

Ce projet repose sur un calendrier et des recherches de financements objectivés par les objectifs de neutralité carbone et passant par le doublement de la part modale ferroviaire 2030.

Ce déploiement nécessitera une phase expérimentale basée sur un panel de 100 trains (soit 3 à 5000 wagons) en 2026 et 2027 puis un déploiement plus général sur l'Europe entre 2028 et 2033.

La phase expérimentale est estimée à 210 M€ et 13 Md€ : seuls des fonds européens permettront à terme un tel déploiement.

ET LA CFDT CHEMINOTS DANS TOUT ÇA ?

La CFDT Cheminots est représentée au niveau européen par le syndicat ETF (European Transport Fédération) auquel elle est affiliée.

ETF a également investi le sujet, car il est particulièrement dimensionnant pour le monde ferroviaire.

Il est donc indispensable que les syndicats européens adoptent une position commune sur un tel sujet qui impacte à la fois le développement ferroviaire, les conditions de travail et l'évolution des métiers.

En outre, une spécification technique d'interopérabilité est nécessaire pour légiférer à l'échelle européenne sur le développement à grande échelle du DAC.

Pour la CFDT Cheminots, comme pour ETF, il n'est pas question de laisser les entreprises ferroviaires s'emparer du sujet sans avoir posé les conditions sociales d'un tel déploiement.

La CFDT Cheminots sera donc force de propositions et pro active, avec l'appui d'ETF pour préserver les intérêts du Fret ferroviaire et de ses salariés dans ce déploiement.



© B.R

Texte || Fabrice Chambelland
Cet article a été réalisé avec les informations obtenues dans :
La Revue générale des chemins de Fer avril 2024
<https://www.dac4.eu/en/>

LES JEUNES DE LA CFDT EN « EFFERVESCENCE(S) »

Fin juin, plus de 200 jeunes ont pris part à la formation CFDT Effervescence(s) 2024. Cet évènement national organisé par la confédération visait à former les 18 à 35 ans à la prise de responsabilités notamment dans la perspective du prochain congrès.



Cette promotion s'est choisie un nom : CFDeTer, pour montrer leur détermination à ancrer les jeunes dans l'organisation. Pendant 3 jours au Palais des congrès d'Orléans, ils ont débattu, construit et argumenté afin de se former au processus de fonctionnement de la CFDT et mieux comprendre son processus démocratique. L'objectif était simple : faire monter en compétences les jeunes de 18 à 35 ans qui souhaitent prendre des responsabilités au sein de l'organisation, et ainsi assurer le renouvellement générationnel des instances.

Du fait de la crise du coronavirus puis de la tenue du congrès de Lyon, en juin 2022, l'évènement n'avait plus eu lieu depuis 2016. La CFDT a donc déroulé le tapis rouge pour cette année de reprise. Après une matinée de présentation centrée sur les valeurs de la CFDT et son fonctionnement, les jeunes militants, repérés par leurs syndicats et structures aux niveaux régional et fédéral, ont participé à l'élaboration d'un congrès fictif. Désormais, « résolution », « amendements », « contre-arguments » et « vote démocratique » n'ont plus de secret pour eux.

SE PRÉPARER À PRENDRE DES RESPONSABILITÉS AU PROCHAIN CONGRÈS CONFÉDÉRAL.

Plusieurs exercices étaient proposés aux participants notamment celui de travailler sur un texte de résolution à partir duquel ils ont dû déposer des amendements. Une commission des amendements a ensuite décidé de les accepter ou de les rejeter, puis les jeunes ont débattu en congrès. Plusieurs participants répartis en équipes sont montés à la tribune pour défendre les amendements alors que le rôle des autres était de le contrer.

« J'ai vraiment aimé me retrouver parmi 200 jeunes militants de moins de 35 ans qui partagent mes valeurs, mon engagement. On a appris à échanger, à débattre et travailler en groupe. On a appris comment se déroulait un congrès à la CFDT, faire des amendements et savoir que chaque amendement est défendable. Comment on vote favorablement pour un amendement ou non. J'ai appris à parler et présenter mes idées devant un groupe de 200 personnes ». Loïc Lickel, jeune militant de la CFDT-Cheminots.

L'idée était vraiment de donner toutes les cartes en main pour garantir une forte participation des jeunes au prochain congrès confédéral qui se déroulera en juin 2026 à Bordeaux tant sur le plan quantitatif et qualitatif, et cela afin de garantir le renouvellement générationnel de l'organisation et d'en faire les acteurs de la CFDT de demain.



Cet évènement était également l'occasion de créer du lien entre jeunes militants de plusieurs régions et d'échanger des bonnes pratiques.

« Je garderai contact avec plusieurs de ces jeunes militants ce qui agrandi mon réseau syndical et interprofessionnel car j'ai trouvé intéressant le fait qu'on soit plusieurs métiers différents pour débattre sur les mêmes idées et permet de donner des billes pour porter le syndicalisme de la CFDT auprès des plus jeunes » Loïc Lickel, jeune militant de la CFDT-Cheminots

LE RENOUVEAU DU SYNDICALISME : UN ENJEU CRUCIAL POUR MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT

Lors de cet évènement a également eu lieu un échange très spontané avec Marylise Léon où chaque équipe avait la possibilité de poser plusieurs questions directement.

Cela a été pour beaucoup le moment également d'aborder la question des jeunes à travers le prisme politique actuel et également d'expliquer certaines positions CFDT, des questions assez franches ont été posées sur le manque d'inclusion des jeunes dans les instances CFDT.

« J'ai apprécié la venue de Marylise Léon et le fait qu'elle réponde librement à nos questions prouve la place qu'elle laisse aux jeunes au sein de la CFDT. Je ne retiens que du positif de cette formation Effervescence, que le syndicalisme n'est pas mort et que les jeunes se font une place majeure au sein de la CFDT. » Loïc Lickel, Jeune militant CFDT Cheminots.



Texte || Céline Ruffié

EMPLOI: UNE PRIORITÉ POUR LA CFDT.

Le 29 Mai, la Direction du GROUPE SNCF a réuni l'ensemble des organisations syndicales et les DRH de SA en format Table Ronde afin de partager le bilan emploi de l'année 2023 et les prévisions 2024.

Cette Table ronde a été l'occasion de présenter, par SA, les évolutions en termes d'emplois et de faire un point particulier sur les 1100 embauches supplémentaires annoncées par Jean-Pierre FARANDOU le 8 février. Pour la CFDT Cheminots, cette table ronde a été l'occasion de replacer l'emploi au coeur des priorités et de revendiquer la mise en oeuvre d'un accord pluriannuel de gestion de l'emploi et des parcours professionnels.

Les revendications de la CFDT Cheminots :

- Une gestion pluriannuelle des emplois et des compétences afin de gagner en anticipation et éviter les déficits de ressources qui confrontent les agents à de nombreuses difficultés en matière d'organisation du travail.
- Davantage de recrutements post alternance (application de la directive Nogué),
- Un véritable retour d'expérience post JO afin de pérenniser l'emploi,
- Un contrôle social des emplois et de la charge à la maille des établissements,
- Une politique emploi qui accélère les parcours professionnels, l'ascenseur social, les mutations, les promotions.
- Des objectifs et de la transparence sur l'emploi précaire (CDD, intérim)
- Davantage de recrutements et de mobilité interne entre SA, métiers ou activités. Il faut prioriser les mobilités internes et ne plus accepter que des agents soient sans postes attribués et subissent l'enchaînement de missions.
- Les fonctions transverses concourent pleinement à la production, elles ne doivent pas être la variable d'ajustement de l'emploi.

LES RÉPONSES DE LA DIRECTION :

- Engagement de déclencher une réunion afin de présenter les chiffres des 10 métiers clés.
- Le projet d'accord sur l'emploi et les parcours professionnels (GEPP) a été retravaillé pour le simplifier et sera sur la table dès la rentrée.
- La cessation anticipée d'activité (CAA), permettra une meilleure anticipation de la GPE et des prévisions de départs avec un meilleur délai sur les prévisions de départs.



(*) Les chiffres Réseau semblent en baisse mais en neutralisant les transferts vers la Holding ils donneraient + 162 ED

(**) dont 100 recrutements côté circulation, et 300 M et T.

RETOUR EN CHIFFRES SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI :

Effectifs 2023 des 5 sociétés +GIE : augmentation de +2% (passage de 133601 à 136210).

SA	EFFECTIFS 2023	RECRUT. 2023	RECRUTEMENTS PART DES 1100 EMBAUCHES	RECRUTEMENTS 2024 RÉALISÉS FIN AVRIL	RECRUTEMENTS 2024 PRÉVISIONS	DÉPARTS 2023
Holdings	+754	726	155	248	525	537
Réseau	-97 *	2866	405 (**)	680	2603	2362
Voyageurs	+1788	4910	515	1870	5015	2978
Gares et Co	+151	127	31	52	140	176
Fret	+11	277	0	81	158	232
GIE				40	52	



TYPOLOGIE DES DÉPARTS PAR SA:

Démissions : 157
Ruptures Conventionnelles / Départs Volontaires : 345

Retraites : 2422
Autres : 1947

PRÉVISIONS EFFECTIFS 2024

	Global	Holding	Réseau	Voyageurs	Gares et CO	FRET	GIE
ED entrée	138369	8872	51661	66864	4046	4767	2216
ED sortie	138548	7302	51586	68410	4210	4570	2208
Recrut	7387	370	2198	4500	31	158	52
Mobilité inter SA		-182	-117	+600	245	40	+1585
Retraites	-2461	-180	-1134	-900	-96	-110	-37
Démissions	-1601	-90	-600	-800	-42	-55	-13
RC/DV	-330	-10	-70	-210	-8	-30	-2
Autres départs	-1942	-100	-1300	-1300	-24	-487	-4
Transferts sortants		-1870 (*)	-59	-59	-50	?	-1
Variation effectifs	+179	-1570	+40	+1546	+164	-197	-8

(*)création GIE

Les chiffres globaux traduisent une situation de hausse de l'emploi qui nous n'avions plus constatée depuis des années. Pour la CFDT Cheminots c'est une bonne nouvelle, néanmoins la vigilance reste de mise car l'évolution des effectifs doit également être comparée à l'augmentation de la charge de travail. C'est sous cet angle que nous évaluons une productivité toujours plus forte dont les conséquences sont des risques de tensions et psycho sociaux pour les agents.

Enfin, les chiffres Fret 2024 marquent la mise en œuvre du scénario de discontinuité. La variation d'effectifs à -197, n'est qu'une première partie de la suppression des 500 postes exigée par le gouvernement.

LA CFDT REVENDIQUE UN SUIVI ET UN CONTRÔLE DES TRAJECTOIRES D'EMPLOIS PAR LE BIAIS D'UN ACCORD SPÉCIFIQUE.

L'EMPLOI N'EST PAS QU'UNE QUESTION DE CHIFFRES, C'EST CE QUI DÉTERMINE NOTRE RÉALITÉ ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

Texte || Fabrice Chambelland
Sabine Le Toquin

CRISE DU LOGEMENT, LA CFDT INTERVIENT AU CCGPF

Tous les ans, en Juin, les élus de l'instance commune se réunissent avec la Direction du Groupe SNCF autour d'un ordre du jour notamment consacré à « la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi.

Il y a 70 ans sur Radio Luxembourg, et à la suite d'une série de drames, l'Abbé Pierre appelait les politiques à la solidarité envers les sans-abris. Fin Janvier 2024, la Fondation Abbé Pierre dressait un constat extrêmement alarmant sur la crise du logement en France : « Augmentation du nombre de sans-abris, chute du logement social, saturation de l'hébergement d'urgence, hausse du coût de la construction, raréfaction de terrains disponibles, augmentation de l'habitat indigne... »

Le rapport de la fondation est catégorique, la crise du logement s'aggrave en France et touche désormais de nouveaux publics, les étudiants et les ménages étant confrontés au rétrécissement de l'offre locative et à la hausse des loyers et au coût de l'énergie, les obligeant à des arbitrages douloureux.

Le Sénat devait initialement examiner le 18 juin le projet de loi «relatif au développement de l'offre de logements abordables» porté par le ministre délégué au Logement : Guillaume Kasbarian.

Ce texte entendait favoriser le logement des classes populaires dans un monde où la construction est en berne, pour autant, pour la CFDT il demeure dangereux car fragilisant les plus précaires et instaurant des contrôles notamment sur le patrimoine des locataires. En outre, ce texte ne comporte aucune mesure favorisant la construction massive, ni la rénovation énergétique de l'existant.

Fort de ces constats, et parce que l'accès au logement fait partie intégrante du contrat social qui lie les cheminots au Groupe SNCF, la CFDT a interpellé la Direction du GPU.

SUR LE BILAN DE L'ACTIVITÉ LOGEMENT

L'association PARME, dont le parc représente 6349 logements, présente un bilan honorable avec des taux d'occupation avoisinant les 90 %. Ces résultats positifs cachent néanmoins plusieurs réalités moins reluisantes alors que l'objet et la raison d'être de cette association doivent être de fournir des logements temporaires « de qualité, sécurisés, proches des lieux de travail et de vie des cheminots ».

Pour autant, les données contenues dans ce bilan sont éloquentes :

- Malgré 6349 logements disponibles, seulement 925 cheminots y sont logés
- En 2023, 608 attributions de logement ont été réalisées au profit de la GALO (GARantie LOGement) portée par la CFDT, ou de la demande d'hébergement temporaire
- Au 31 décembre 2023, 2/3 des demandeurs de logements temporaires recherchaient un logement en Ile De France et étaient majoritairement alternants.

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRONS-NOUS DE CES DONNÉES ?

- Le prix élevé de la redevance versée par les locataires, qui de surcroît a été relevé avec une majoration de IRL (Indice de Référence des Loyers) s'élevant à 3,6 %
 - Ces augmentations tarifaires empêchent l'association PARME de rivaliser avec certaines plateformes de type « AIRBNB »
 - Certaines entités du groupe ne proposent que rarement la solution PARME à leurs agents
- La pérennité du modèle économique de PARME ne peut être que l'évolution récurrente des redevances payées par les Cheminots : La CFDT Cheminots y sera attentive.



Concernant le logement pérenne, il est incontestable que la loi « ELAN » instaurant la « gestion en flux des logements » aura des impacts sur le nombre et la qualité de logements proposés aux cheminots. Cette situation, que nous dénonçons pour ses aspects arbitraires et discriminatoires, favorise les services de l'état (notamment les préfets et exemptant par exemple les personnels de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Paris en île de France).

Loin de se résigner, la CFDT Cheminots aborde régulièrement plusieurs pistes de réflexion pour remédier à cette problématique :

- Une participation financière plus conséquente (hors PEEC) du Groupe SNCF par le biais de sa filiale ICF Habitat afin de produire un volume de logements plus conséquent à destination des cheminots
- Un moratoire sur les impacts et retombées réelles induites par le projet « VESTA » qui a vu notre patrimoine immobilier se réduire de plus d'1 Milliard d'Euros
- La mise en place d'un système de « prêts bonifiés » sur le modèle de celui coconstruit entre SOFIAP et les IEG (Industries Électriques et Gazières)
- Le triplement du montant de la cotisation du membre de droit « SNCF » à destination de PARME
- La mise en place d'un plan pluriannuel de mise en vente de logements sociaux à destination des cheminots locataires.

SUR L'UTILISATION DE LA PEEC (PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION)

La PEEC, dépendante de la masse salariale est en constante progression depuis 2017. Cette évolution profite essentiellement à la filiale ICF Habitat, mais force est de constater que les demandes des cheminots sont encore loin d'être toutes satisfaites.

En 2023, 563 salariés se sont vus accorder un prêt SOFIAP dans le cadre de l'achat de leur résidence principale. Ce dispositif « AVANTAGE + » a été construit par la CFDT Cheminots, la SOFIAP et la SNCF, et il démontre son efficacité en matière d'aide à l'accession à la propriété pour les cheminots.

Toujours active, la CFDT a sollicité auprès de l'agence logement la mise en place de groupes de travail ayant pour but de négocier une offre d'accession à la propriété innovante et utile aux cheminots. Notre demande ayant été retenue, ils se tiendront à partir de septembre prochain et nous y prendrons toute notre place.

CONCLUSION :

Dans un environnement ferroviaire concurrentiel et un contexte politique incertain, la CFDT Cheminots est persuadée que le patrimoine historique de logements SNCF sera un avantage non négligeable en termes de fidélisation, de marque employeur et d'épanouissement de ses salariés. Nous continuerons à œuvrer et à proposer toutes les solutions nécessaires aux cheminotes et cheminots désirant acquérir un logement sécurisé et adapté à leur composition familiale, que ce soit de manière pérenne ou temporaire.

logement@cfdtcheminots.org

Texte || Sabine Le Toquin
Bazoumana Sanogo



TRAIN OF REMEMBRANCE : ÉVÈNEMENT DE MÉMOIRE POUR LES VICTIMES DU NAZISME ET DES CAMPS DE CONCENTRATION

Du 9 au 11 mai 2024, la section Jeune d'ETF a organisé un voyage de mémoire pour les victimes du nazisme et des camps de concentration. Cette initiative, « Train of Remembrance », était inscrite dans une mobilisation plus générale d'ETF contre la montée des extrêmes-droites en Europe et particulièrement dans le cas des élections européennes de début juin.



Cet événement de mémoire consistait à réunir 25 représentants syndicaux de la section Jeune d'ETF pour d'abord assister à une conférence sur la montée de l'extrême-droite dans la gare de Prague elle-même, qui fut un lieu d'arrivée et de départ de Juifs fuyant le nazisme. Le lendemain, nous sommes montés ensemble dans un train pour nous rendre au camp de concentration d'Auschwitz en Pologne, accomplissant ainsi un voyage similaire à celui des victimes des camps. Des activités mémorielles étaient organisées dans le train pour interroger les participants sur les situations politiques dans leurs pays respectifs et leur rapport à la mémoire de la Shoah.

L'intervenant proposait également de se rappeler le rôle qu'ont joué les entreprises ferroviaires des divers pays dans le transport des victimes des camps de concentration, dont la SNCF. Le soir, le visionnage du film *La Zone d'Intérêt* a permis d'illustrer le comportement d'indifférence d'une famille ordinaire devant l'horreur des camps de la mort. La juxtaposition d'un quotidien domestique et de celui du camp d'extermination, que l'on ne fait qu'entendre, a rappelé à tous les participants l'assentiment passif de la majorité de la population devant les massacres perpétrés par les fascistes.

Le lendemain, après une formation de deux jours sur la mémoire de la Shoah, le groupe a visité le camp d'Auschwitz - Birkenau. La visite guidée nous a permis de comprendre avec plus de détails la mise à mort industrialisée perpétrée sur ces lieux, et a donné toute sa gravité aux discussions que nous avons eu les deux jours précédents sur l'inhumanité des discours fascistes et antisémites.

À la fin de la visite, le président d'ETF a rappelé que les militants syndicaux ont fait partie des victimes de ces camps en raison de leur lutte contre le fascisme et toute forme de racisme. Il a fini son discours en incitant les participants à jour leur rôle dans la mobilisation contre la montée des extrêmes-droites en Europe, à la manière de leurs prédécesseurs assassinés pour leurs idées et leurs combats.

À la lumière des résultats des élections européennes et des élections législatives à venir, il faut rappeler sans cesse le passé fasciste et nazi des partis d'extrême-droite et du Rassemblement national. La lutte contre l'antisémitisme est une lutte contre l'extrême-droite, comme ce voyage mémoriel nous l'a si bien rappelé.

Texte || Una Jullien

GROUPE DE TRAVAIL DES ACCOMPAGNATEURS DE TRAIN DU 23 MAI À L'ETF

Au programme de cette riche journée, une présentation par Emilie Yates des actions menées par l'Association of British Commuters (ABC), présentation de la boîte à outil contre l'EAS, puis présentation des actions menées contre la violence et le harcèlement au travail par Nadja Salson qui travaille à la Fédération Syndicale Européenne des Service Publics (EPSU).

ASSOCIATION OF BRITISH COMMUTERS

L'Association of British Commuters (ABC) est une association lobbyiste britannique pour les personnes qui font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail. Elle a été créée en septembre 2016 par un groupe de passagers mécontents du service de Govia Thameslink Railway (société détenue à 65% par The Go Ahead UK et 35% par Kéolis) sur les lignes du sud de la franchise Thameslink, Southern et Great Northern, après des mois de retards, d'annulations, de surpeuplement et de grèves. Cette association revendique par exemple un chef de bord dans chaque train pour préserver la sûreté et la sécurité pour qu'il y ait par exemple moins de violence et que les femmes se sentent en sécurité. Elle lutte aussi contre les fermetures des guichets. L'accessibilité aux trains pour les personnes à mobilité réduite est un réel souci au Royaume Uni, les voyageurs doivent réserver 2h avant pour pouvoir voyager. Plusieurs de leurs campagnes

PRÉSENTATION DE LA BOÎTE À OUTIL CONTRE L'EAS :

Dans cette boîte, il y aura tous les textes européens et des Nations Unies sur l'accessibilité aux trains qui est un des leviers pour lutter contre l'EAS.

PRÉSENTATION DES ACTION MENÉES CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL PAR NADJA SALSON QUI TRAVAILLE À LA FÉDÉRATION SYNDICALE EUROPÉENNE DES SERVICE PUBLICS (EPSU).

Un nombre sans précédent de syndicats sectoriels et d'employeurs européens ont lancé des négociations sur la violence des tiers et le harcèlement au travail le mardi 19 mars 2024, avec le soutien de la Commission européenne.

Au total, dix partenaires sociaux sont impliqués dans les négociations, dont ceux responsables de la santé et des hôpitaux, des administrations locales, régionales et centrales (y compris les prisons), de l'éducation, de la restauration et des télécommunications (employeurs uniquement).

Le travail dans ces secteurs implique généralement des heures de travail asociales, le travail de nuit, le contact avec les gens et, dans le cas des soins de santé et des prisons, le travail avec des personnes en situation de vulnérabilité. Les négociations se concentreront sur la révision des lignes directrices de 2010 sur la violence et le harcèlement par des tiers, que la plupart des partenaires sociaux ayant participé aux négociations ont signées.

Ces lignes directrices complètent l'accord intersectoriel sur la violence et le harcèlement conclu en 2007.

Plus de dix ans plus tard, face à l'ampleur de l'augmentation des abus et à la reconnaissance de la dimension de genre du problème, les lignes directrices ont besoin d'une mise à jour pour être plus pertinentes pour les travailleurs, la direction et les partenaires sociaux et pour devenir plus efficaces au niveau national.

La mise à jour portera sur les domaines suivants

- La violence fondée sur le genre, conformément à la convention 190 de l'OIT, y compris la violence domestique
- La numérisation et la cyberviolence
- L'évaluation des risques pour la santé et la sécurité, y compris les niveaux de personnel et la charge de travail.
- Soutien, sanction, indemnisation, réparation

La nature multiforme de la violence, qui se produit souvent à l'intersection de la précarité, du racisme, du sexisme et de l'homophobie, sera une question transversale.

Texte || Johann Bedel-Navarro

SECTION RAIL DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES TRANSPORTS (ETF)

Le 22 Mai 2024, les représentants internationaux de la CFDT Cheminots, composés de Pierre Schlydowski, Johann Bedel-Navarro, Fabrice Chambelland, Florent Malaisé et de Una Jullien (Étudiante de fin de master en stage à l'UFCAC), se sont rendus à Bruxelles pour participer à la section rail de la Fédération Européenne des Transports (ETF).

À l'ordre du jour de cette réunion, de nombreux sujets qui ont permis aux représentants de la CFDT de s'exprimer et enrichir les débats notamment sur :

- L'emploi et les recrutements
- La formation
- L'interopérabilité
- L'accord WIR : Women In Rail
- L'attractivité

Pour l'occasion, le ministre de la mobilité du gouvernement Fédéral Belge était présent. Ce dernier s'est exprimé en particulier sur les Elections Européennes, sur sa vision à vingt ans du développement du rail et sur comment améliorer l'accessibilité et le financement du ferroviaire.

Les sections rail sont l'occasion pour les syndicats Européens affiliés à l'ETF de débattre et d'exprimer leurs craintes sur les sujets nationaux et internationaux et sur les futures directives qui seront votées au parlement Européen. Là encore, les membres CFDT apportent leur expertise, et font des propositions toujours dans le but d'améliorer les conditions de travail dans le ferroviaire et d'éviter le dumping social. Les sujets plus spécifiques concernant les conducteurs de trains, les agents de bords ou les agents du matériel sont abordés dans des groupes de travail dédiés ce qui nous permet d'étudier plus précisément les dossiers et de rentrer plus dans les détails.

Cette participation aux travaux européens est essentielle pour la CFDT Cheminots, pour négocier les règlements et directives européens qui se traduisent ensuite par des transpositions en droit français.



© CFDT

Texte || Florent Malaisé

« LA CFDT EST UNE ORGANISATION FÉMINISTE » LAURENT BERGER, AU CONGRÈS DE RENNES

Le 18 avril dernier est maintenant une date historique pour la CFDT qui a adopté son manifeste féministe. Ce texte validé par le bureau national confirme l'engagement de la CFDT pour les droits des femmes et s'inscrit dans la juste continuité de sa charte contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes mais également dans ce qui avait été décidé lors du dernier congrès à Lyon en 2022.



© Adobe Stock

Ce manifeste montre avant tout un profond engagement de la CFDT à ses valeurs et vient définir les fondements politiques et les principes essentiels sur lesquels repose cet engagement, et formule également la matérialisation de ses engagements par des actions.

La CFDT a une longue histoire de féministe en son sein, de Jeannette Laot, première femme élue à la commission exécutive confédérale et son combat pour l'avortement en passant par Nicole Notat, première Secrétaire générale qui a longuement milité pour la reconnaissance du harcèlement sexuel, Laurent Berger qui a défendu la parité des instances confédérales et l'exigence d'exemplarité de la CFDT face aux violences sexistes et sexuelles (notamment à travers la charte) et maintenant avec Marylise Léon qui soutient pleinement ce manifeste et qui a largement œuvré pour que celui-ci soit mis en œuvre.

Ce manifeste est un point d'appui pour porter la dynamique féministe dans toute l'organisation notamment face aux challenges de la société actuelle où l'égalité entre les hommes et les femmes est loin d'être atteinte. De nombreuses lois existent mais leur mise en œuvre est souvent peuplée d'embûches et pas toujours effective, les avancés sont souvent suivies d'un « backlash » et les droits sont sans arrêt remis en question.

**FAIRE PROGRESSER LES DROITS DES FEMMES,
C'EST FAIRE PROGRESSER LES DROITS DE TOUTES ET
DE TOUS.**

Ce manifeste n'est pas figé. Il s'inscrit dans le temps, il ne prétend pas dire la Vérité, il ne tranche pas toutes les questions, il rend compte de l'état des réflexions qui parcourent l'organisation dans son ensemble, et qui sont sujettes à évolution.

Texte || Céline Ruffié



ÉNERGIE - PARTAGE - EXCELLENCE

*"J'ai choisi la mutuelle MGC
car nous partageons
les mêmes valeurs"*

Trésor Makunda

Adhérent à la garantie Confort
Cheminot

Sprinter handisport (T11 non-voyant)

Multimédaillé aux Jeux Paralympiques
Champion du monde 100 m - 2006
Champion d'Europe 2005 - 2009



DÉCOUVREZ
SON INTERVIEW
EXPRESS EN VIDÉO

mutuelleMGC.fr



01 40 78 57 10

du lundi au vendredi, 9h à 17h30 (appel non surtaxé)

Mutuelle santé • Prévention • Prévoyance



Mutuelle Générale des Cheminots (MGC), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN n° 775 678 550, dont le Siège social est situé 2 et 4 place de l'Abbé G. Henocque 75013 Paris, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

mutuelleMGC.fr

